

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 6

Rubrik: Pratique et technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Calfeutrage ou non-calfeutrage des ruches

Au cours de l'année dernière, lors de la mise en hivernage de l'un de mes ruchers situé dans la vallée du Rhône, j'en étais à ma dernière ruche Dadant contenant 12 rayons, dont 6 furent enlevés pour l'hiver. Je m'apprêtais à aller chercher les partitions et le coussin-matelas pour l'hiver, lorsque l'arrivée de visites m'obligea à suspendre momentanément mon travail, que je pensais reprendre une heure plus tard. Pour la minime durée de cette interruption, je recouvris provisoirement ma colonie avec le plateau, laissant même le trou de 7 cm. de diamètre servant au nourrisseur ouvert, pensant reprendre après une courte pose mon travail interrompu.

Entre temps, victime d'un accident qui m'immobilisa durant quelques semaines, j'oubliais le travail non fini et la ruche resta dans cet état sur 6 cadres seulement, sans partition ni coussin sur le plateau, avec l'ouverture centrale de 7 cm. de diamètre grande ouverte par surcroît.

Ce printemps, au milieu d'avril, au cours de ma première visite à ce rucher éloigné, je constate mon oubli de l'année dernière. Ma première réflexion fut de supposer que ma colonie sortirait en bien mauvais état de l'aventure, bien involontaire de ma part, car la température avait même atteint certains jours 10 à 12 degrés de froid durant l'hiver.

Quelle ne fut pas ma surprise, en soulevant le plateau, de trouver ma ruche en parfait état, trois nouveaux cadres suspendus au plateau avaient été érigés et contenaient déjà des provisions et l'un d'eux un magnifique couvain. Les abeilles avaient donc, malgré mon oubli, parfaitement bien supporté les rigueurs de l'hiver, l'absence de partitions et de coussin et l'ouverture du plateau nourrisseur restée sans fermeture.

Pour y suppléer, les abeilles avaient trouvé la bonne combine en construisant des ponts de cire entre les bois supérieurs des rayons, depuis l'avant jusqu'à l'arrière, et obstrué également par des constructions l'ouverture du trou de 7 cm. de diamètre. C'était l'une des plus belles de ces sept colonies, aucune trace de mortalité anormale et développement magnifique, tandis qu'une autre ruche voisine, bien en ordre pour l'hivernage, présentait quelques traces de dysenterie et d'humidité, rayons du bord recouverts de moisissures, provenant du fait que les trous de ventilation de 20 mm.

placés aux angles arrière du plateau inférieur s'étaient trouvés obstrués, par le fait que le treillis en mailles trop fines se trouvait bouché par des déchets de cire, tombés sur le fond de la ruche durant l'hiver.

Quand on pense que certains grands auteurs en apiculture, notamment Dadant, conseillaient un bon calfeutrage avec des coussins de paille, copeaux de bois ou feuilles sèches dans l'espace libre entre les partitions, l'on peut se rendre compte que certaines précautions étaient bien inutiles, même nuisibles, car ce calfeutrage sur les côtés ne constitue qu'un réservoir d'humidité provoquée par les vapeurs de condensation.

Moyennant que les ruches soient populeuses à l'arrière-saison, le plus grand ennemi des colonies n'est pas le froid, mais l'humidité et les moisissures qui en résultent, provoquant ainsi de très mauvaises conditions d'hivernage, tout comme un logement humide est malsain pour ses habitants.

Certes, je ne conseillerais à aucun apiculteur d'adopter le système d'hivernage supporté par cette ruche, mais une chose est certaine : durant l'hiver, une bonne ventilation est nécessaire pour permettre l'évacuation des vapeurs résultant de la respiration des abeilles, soit un trou de vol ouvert sur toute sa longueur et légère ventilation aux angles arrière, qui empêchent la formation d'humidité très néfaste durant la période hivernale.

Gorgier, le 20 avril 1961.

M. Baillod.

Considérations sur l'élevage des reines

Le souci constant de tout éleveur, dans toute exploitation rationnelle, en apiculture comme en agriculture, c'est non seulement d'obtenir un rendement mais c'est d'améliorer constamment ce rendement.

L'apiculteur qui veut obtenir du miel de ses ruches ne peut plus, comme jadis, se contenter de laisser faire. Il doit avoir recours à un facteur d'importance primordiale. Ce facteur, c'est la sélection. Chez les abeilles comme chez tous les êtres vivants, les reproducteurs transmettent à leurs descendants des qualités héréditaires favorables ou nuisibles. Il est donc très important d'éliminer les moins bonnes et de conserver les meilleures. Si l'on abandonne les abeilles à leurs instincts, il n'est pas certain que ce seront les qualités favorables qui se perpétueront, bien au contraire ; par exemple la tendance à l'essaimage est un défaut d'importance et il faudra s'efforcer de la réduire au minimum. Je ne veux pas dire par là que l'on peut abolir complètement l'essaimage, puisque c'est le mode de propagation naturel des abeilles ; par contre, il est nécessaire que chaque apiculteur et, pour mieux m'exprimer, chaque éleveur sache déceler une colonie essaimeuse de manière à ne

jamais prélever dans une telle colonie des larves, des cellules royales ou des abeilles pour tenter un élevage ; ils multiplieraient ainsi des colonies qui ne rapportent jamais rien, qui utilisent la presque totalité de leur récolte pour l'extension du couvain. Trop d'éleveurs sont inconscients de ce danger et inondent le marché avec de telles reines. Bien entendu, pour eux c'est plus facile, car ils peuvent à volonté puiser dans ces colonies les abeilles nécessaires à la formation des ruchettes, car ces colonies ne fournissent que des abeilles, des essaims, beaucoup de couvain, mais jamais de miel. En outre, ces colonies sont soumises aux lois communes de l'hérédité, de sorte que leurs caractères se retrouvent exactement dans leur descendance.

Ce sont les abeilles nourrices qui jouent le rôle de premier plan dans l'élevage des reines, des ouvrières et des mâles ; ce sont elles qui transmettent aux générations futures leurs caractères bons ou mauvais. Nous choisirons donc pour notre élevage une colonie à miel, une colonie de rapport, une colonie d'élite. Comment la reconnaîtra-t-on ? A son couvain, à sa provision. Les rayons présentant une large et profonde couronne de nourriture et de pollen au-dessus du couvain seront considérés comme provenant d'une colonie économe, d'une colonie à provisions, d'une colonie à miel. Elle aura un couvain compact pas trop grand et bien couvert d'abeilles. Le trou de vol présentera une activité fiévreuse, sans abeilles flânant sur la planchette d'envol au moment de la récolte.

Nous passerons maintenant à la question biologique, et là j'attire tout spécialement votre attention. Pour mieux vous faire comprendre, suivons une colonie, n'importe laquelle, en fièvre d'essaimage. Que s'est-il passé dans cette ruche et pourquoi cette fièvre ? Quel est le motif de toute cette mise en branle ? La reine, n'ayant pas de place pour pondre, ne pond plus, elle refuse la nourriture, la gelée royale que les nourrices de la cour lui donnent en permanence. Ces dernières profitent alors du manque d'appétit de la reine pour aller alimenter, c'est-à-dire suralimenter, en gelée royale quelques jeunes larves d'abeilles. Les cellules de ces larves se remplissent de gelée et les cirières agrandissent les cellules. Nous aurons donc des cellules royales en formation, par conséquent des reines qui naîtront. Lorsque la première cellule sera operculée et si le temps est propice, l'essaim sortira de la ruche avec la vieille reine. Suivons maintenant deux colonies orphelines ; l'une, parce que l'apiculteur a détruit la reine ; il y a donc eu intervention. L'autre, sans intervention et naturellement parce que la reine, insuffisante ou vieille, est remplacée ; il y a remérage naturel et prévu par la colonie. Dans le premier cas, c'est-à-dire avec intervention, la colonie est surprise et se trouvera dans une grande détresse. Elle élèvera sur des larves de 1, 2, 3 et même 4 jours. Vous savez que la larve d'abeille reçoit à sa naissance, et

durant un jour à un jour et demi, la gelée royale et ensuite du pollen comme nourriture. Si cette larve, qui deviendra reine, a déjà reçu du pollen elle sera déficiente comme reine car cette deuxième nourriture, le pollen, beaucoup moins riche en azote, agira sur ses organes génitaux et les empêchera de se développer. Dans le deuxième cas, c'est-à-dire avec orphelinage naturel, la colonie n'élèvera que sur des larves d'un jour et nous aurons des reines vigoureuses, mais à condition que la ruche contienne du miel et que les nourrices puissent s'alimenter au miel dès leur naissance. Si la nourrice qui doit alimenter les larves royales est nourrie au sirop de sucre, elle ne pourra pas fournir une gelée royale aussi riche et les larves royales en pâtiront. On les appellera des reines de sucre.

L'abeille est un insecte travailleur et économe ; elle se servira parcimonieusement de ses provisions mais prendra avec avidité une nourriture venant de l'extérieur. Pour donner plus d'animation, il faut servir, en sirop de miel, 2 à 3 dl. par jour jusqu'à l'operculation des cellules, lors d'un élevage, et si il n'y a pas de récolte. La nourriture qui correspond aux besoins alimentaires de l'abeille est le miel ; le sucre n'est qu'un aliment de remplacement, un « ersatz » comme on dit outre-Sarine. Vous pouvez essayer de donner au jeune bétail de la compote aux raves, le résultat ne tardera pas. Je résume donc : nous refuserons les reines de sucre des élevages en grande série. Elles n'ont ni les qualités, ni la résistance physique de celles que la nature sélectionne.

On devra condamner sans hésitation les colonies dont le couvain occupe la totalité du rayon, celles qui élèvent jusqu'à la dernière goutte de miel. Comment faire pour condamner ces colonies ? On les mettra en minorité en répartissant les cadres dans de bonnes souches à miel. Après deux mois, on reformera la colonie en réunissant à nouveau les cadres chargés de couvain et d'abeilles et en introduisant une reine. Mais alors, cette reine sera, comme je vous la souhaite, non pas une reine sortant d'une colonie essayeuse, non pas une reine qui, comme larve, a reçu du pollen, non pas une reine qui, comme larve, a été alimentée par des nourrices qui ont reçu du sucre comme nourriture, mais bien une reine qui a été élevée dans toutes les règles de l'art et au plus près de la nature.

Marly-le-Grand, le 8 mai 1961.

Robert Vorlet.

Au rucher :

Quelques réflexions sur l'exploitation d'un petit rucher

Dans notre bonne Romandie, les petits ruchers sont nombreux. Leurs propriétaires sont en général des gens qui aiment la nature, sont observateurs et gardent des abeilles pour leur plaisir, leur

délassement. Le produit de la vente du miel est, pour la plupart, bien rarement leur principal souci.

Pénétrons dans l'un de ces ruchers, au moment de la récolte du miel.

Dans presque tous, et chaque année, on peut remarquer que certaines colonies donnent de bien meilleures récoltes que d'autres ; chaque apiculteur peut, au reste, faire la même constatation tous les ans. Ces différences de récolte ne proviennent cependant pas du modèle de ruche puisqu'elles sont généralement toutes du même type ; elles ne provient pas non plus de la race d'abeilles, car les colonies sont presque toujours des métisses. De plus, chaque colonie reçoit exactement les mêmes soins, a le même champ de butinage et jouit du même climat, des mêmes beaux jours, de la même température.

Cependant, placées dans des conditions absolument identiques, certaines colonies donnent 20 kg de miel, d'autres 10, d'autres 5, d'autres encore absolument rien ; certaines auront des provisions hivernales presque suffisantes tandis que d'autres seront sèches et ne pourraient vivre jusqu'au Nouvel-An. Et aussi, bon an mal an, il en est à peu près de même.

Comment remédier à un tel état de chose ? Comment s'y prendre pour que chaque colonie donne une bonne récolte ?

Changer le modèle de ruche ? Cela ne paraît pas être le remède puisque certaines colonies arrivent à faire d'excellentes récoltes avec le système utilisé. Il faudrait, semble-t-il, accorder une importance beaucoup plus grande à la valeur des colonies. Nous pouvons constater que dans un rucher quelconque, il y a toujours des non-valeurs : un quart, un tiers, parfois même davantage. Ces vaches à goutte devraient être éliminées du troupeau ou alors recevoir des soins plus appropriés afin de leur faire rendre le maximum.

Deux solutions se présentent à l'apiculteur qui désire récolter davantage de miel : augmenter le nombre de ses colonies, c'est-à-dire faire de l'apiculture extensive, ou alors les faire produire davantage en pratiquant l'apiculture intensive.

L'apiculture extensive est la solution adoptée par la majorité des apiculteurs. C'est le moyen le plus simple et aussi le plus séduisant. On augmente le nombre de colonies, se disant : « J'en ai tant cette année, j'en aurai tant de plus l'an prochain, et je ferai X kg de miel de plus. » On ne pense pas que le capital engagé augmente, que les frais d'exploitation seront eux aussi en hausse, qu'il y aura davantage de travail avec de nouvelles ruches à soigner. Les champs de butinage restent les mêmes et la moyenne de récolte diminuera encore pour chaque colonie car il y aura bien davantage de larves et de bouches à nourrir. Cette solution n'est, semble-t-il, pas la meilleure. Il est certainement préférable

à tout point de vue, mais surtout quant au prix de revient du miel, de s'orienter vers l'apiculture intensive. Non pas qu'il faille se lancer dans les méthodes modernes, américaines ou autres ou encore cultiver des gratte-ciel. Notre climat est bien trop capricieux, notre flore mellifère trop réduite et lunatique pour y songer un seul instant. Il faut simplement arriver à n'avoir dans son rucher que d'excellentes et fortes colonies, obtenues par la sélection des souches et des reines, en achetant ou, ce qui serait de beaucoup préférable, en élevant régulièrement des reines d'élite.

Le principe de la sélection dans tous les domaines est universellement admis. Des savants naturalistes ont depuis bien longtemps montré le profit que l'on pouvait tirer d'une sélection soigneusement ordonnée. Pourquoi, ce qui se fait à la ferme pour les bovins, les chevaux, les porcs, les poulets même, ne pourrait-il l'être aussi pour les abeilles ? Il y a bien la question des géniteurs mâles qui, pour le moment du moins, échappe à notre contrôle, mais ce ne doit pas être une raison suffisante pour ne rien faire.

Dans la plupart des ruchers on ne fait rien, ou bien peu de chose, quant à la sélection et au renouvellement périodique des reines. On est tellement accoutumé à ce que les ruches soient inégales, que les unes donnent des récoltes plus importantes que les autres, que certaines ne donnent rien, que l'on en vient à considérer cela comme tout naturel, que le contraire étonnerait. Et pourtant, il est certain que l'on peut arriver à ce que toutes les ruches soient en état de faire récolte. Sans parvenir, bien sûr, à une parfaite égalité, on peut ne pas avoir dans un rucher de ces colonies qui donnent beaucoup de soucis, demandent des soins constants, nécessitent chaque année de nombreux kilos de sucre pour compléter leurs provisions et qui ne donnent jamais la moindre des récoltes. Mais, en apiculture comme en beaucoup d'autres matières, on est conservateur, routinier. Un élevage de reines, ou simplement leur introduction, posent, pour beaucoup de mouchiers, tout un problème ! La recherche même de la vieille majesté n'est pas une opération que chaque apiculteur entreprend volontiers. On préfère donc laisser aller les choses leur petit bonhomme de chemin, se contenter de récolter ce que les bonnes colonies ont réussi à emmagasiner, augmenter le nombre des colonies pour obtenir de plus fortes récoltes en quantité, mais non en moyenne, et c'est à peu près tout.

Il est cependant bien certain que ce n'est pas en travaillant de la sorte que l'on fera des progrès dans le domaine apicole. Il faut absolument se mettre sérieusement à l'ouvrage, sélectionner parmi ce que l'on a de bon au rucher, et surtout ne pas craindre de sacrifier pour l'élevage de reines et la préparation de nuclei sa meilleure colonie. Le sacrifice semble lourd au premier abord, mais on s'aperçoit bientôt que les nuclei ainsi formés et introduits dans les colonies

indolentes, apathiques à la récolte, les transforment radicalement et en font des ruchées de valeur. Si l'introduction d'une reine sans suite dans une colonie transforme bien rarement son comportement au travail, celle d'un nucleus sur quatre ou cinq rayons, avec jeune reine, couvain et toute une population, ne tarde pas à faire sentir ses effets.

Il y a quelques semaines, lors d'une réunion de section, l'un des membres, grand apiculteur et éleveur réputé, disait : « On ne devrait jamais trouver de ruches vides dans un rucher que l'on dit bien tenu. » Tout à côté de moi j'entendis alors la réflexion suivante : « On nous recommande pourtant de réunir, au printemps, les ruches faibles pour que toutes les colonies présentes au moment de la miellée puissent faire récolte. Il faudrait donc cacher les ruches vides ou alors, conserver les nullités !... » Les deux raisonnements sont défendables. Cependant, il existe un moyen d'éviter ces réunions de ruches entre elles, de conserver son nombre de colonies, et, par conséquent, de ne pas avoir de ruches vides. Pour ce faire, il faut, durant la saison précédente, avoir le soin de préparer des nuclei qui eux viendront renforcer ces ruches anémiques, leur insuffler une ardeur nouvelle et leur permettre d'être prêtes à la récolte dès que la miellée fera son apparition. L'apiculteur qui peuple régulièrement des ruchettes en suffisance n'aura pas à réunir des ruchées entre elles au printemps.

D'autre part, l'introduction d'un nucleus au printemps est, on peut le dire, toujours couronné de succès. Sa réussite est en tous cas beaucoup plus certaine qu'une introduction de reine, celle du nucleus restant dans son milieu, entourée de ses filles, prêtes à la protéger.

Il est facile, dans chaque petit rucher, de peupler et de conserver pour le printemps quelques nucléi de réserve. L'une des manières parmi les plus simples de les hiverner, donnant toujours d'excellents résultats, consiste à séparer une ruche en deux au moyen d'une partition fixe de l'épaisseur d'un rayon ; surtout, qu'elle soit bien étanche (on peut entailler une rainure et faire glisser la séparation dedans). Le trou de vol est lui aussi divisé pour faire deux entrées et l'on fixera une séparation sur la planchette d'envol. Il y aura ainsi place pour deux nuclei qui se tiendront mutuellement au chaud pendant les grands froids, tandis qu'au premier printemps ce voisinage leur permettra un rapide et intense démarrage de la ponte.

Pour peupler ces ruches ainsi divisées on peut, lors d'un essaimage, partager l'essaim en deux et donner à chacun des groupes un ou deux alvéoles royaux pris à la souche. Il est probable que le groupe qui aura récolté la reine de l'essaim détruira ces alvéoles, mais cela n'a aucune importance, au moment de la constitution tout au moins. On aura soin de ne donner que des cires à bâtir, ce

qui sera fait en un temps record si l'on n'a pas oublié de maintenir le nourrisseur copieusement garni. Il va de soi qu'il faut un nourrisseur à chaque groupe. Il existe évidemment d'autres moyens de peupler ces ruches, mais il semble que celui indiqué plus haut est le plus simple pour le petit apiculteur. Il a surtout l'avantage de mettre, pour chaque nucleus, des abeilles qui ne retourneront pas à la ruche mère.

Ces quelques réflexions doivent nous montrer et nous persuader qu'il ne serait pas difficile de progresser dans la tenue et le rendement d'un rucher, et que, contrairement à la coutume, nous devrions rechercher l'amélioration de notre cheptel par une sélection sévère et bien comprise, le renouvellement périodique de nos reines tous les deux ou trois ans, plutôt que d'augmenter le nombre de nos colonies dans l'espoir illusoire que le rucher rapportera davantage.

M. Soavi.



ECHOS DE PARTOUT

Hommage à Alin Caillas

L'année dernière, à Moscou, s'est tenue une conférence scientifique consacrée aux problèmes de l'apiculture médicale, qui a réuni des médecins, des apiculteurs et des savants de différentes villes et républiques de l'URSS. A cette conférence ont été présentés des rapports de France, de Tchécoslovaquie, de Chine et de Roumanie concernant le développement de l'apiculture médicale dans ces pays.

Une attention exceptionnelle a été accordée à l'exposé prestigieux de M. Alin Caillas, auteur apicole bien connu des apiculteurs romands, relatif à l'évolution de l'apiculture médicale en France. Les participants de la conférence ont été informés par lui du travail fructueux réalisé par la Station apicole de recherches scientifiques de Bures-sur-Yvette, sous la direction du Dr Rémy Chauvin. Seulement, il a passé sous silence sa propre activité, si efficace et importante, et ses intéressantes expériences visant à créer des miels médicaux. N'est-ce pas là la grandeur d'un savant modeste, travaillant au rucher avec énergie et vaillance durant plus d'un demi-siècle ?

Ioriche - Gazette apicole.

Les substances antibiotiques dans la colonie d'abeilles

Le corps de l'abeille renferme des substances antibiotiques solubles dans l'alcool et qui ont la propriété d'inhiber le dévelop-